



BANQUE des
TERRITOIRES



**Le développement
durable intercommunal :
la DDmarche en pratique!**

Territoires Conseils
un service Banque des Territoires



UNION NATIONALE
DES CENTRES PERMANENTS
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT

Sommaire

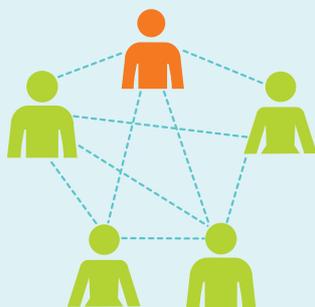
I.		
Alimentation et productions locales.....	6	
II.		
Réduction et valorisation des déchets.....	13	
III.		
Transition énergétique.....	19	
IV.		
Mobilités.....	24	
V.		
Services à la population, cohésion sociale.....	30	
VI.		
Eau : ressource et qualité	37	
VII.		
Biodiversité.....	40	



Introduction

Les intercommunalités constituent des acteurs essentiels du développement durable, de par leurs compétences et leurs leviers d'action. Pour les aider à s'engager dans ce processus de transition globale, Territoires Conseils, service de la Caisse des Dépôts, et l'Union nationale des CPIE (centres permanents d'initiatives pour l'environnement), association reconnue d'utilité publique, ont coconstruit la DDmarche : une méthodologie souple, des outils participatifs et une animation neutre et facilitante du CPIE du territoire permettant aux élus de passer plus rapidement à l'opérationnel et relever ainsi les nouveaux défis auxquels ils sont confrontés (collaboration communes/communauté, notamment après une fusion, PLU intercommunal, Plan climat, ressource en eau, biodiversité, transition énergétique, vieillissement de la population, valorisation des ressources locales, alimentation...).

Depuis 2009, plus de 50 territoires se sont engagés dans cette démarche d'amélioration continue et les avancées sont tangibles, et ce, dans de nombreux domaines. La gouvernance au sein des intercommunalités a souvent été repensée : davantage de concertation interne et externe, des projets conduits de façon plus transversale entre techniciens et entre élus, un souci de la représentation de chacun dans les instances de discussion, l'implication des communes, mais aussi de la société civile. Ces progrès dans le dialogue interne et l'approche globale des projets ont permis de lancer de nombreux chantiers, comme en attestent les initiatives détaillées dans ce recueil, classées par entrées thématiques pour en faciliter la lecture. Elles ne sont pas exhaustives, mais donnent un large aperçu du champ des possibles.



Récapitulatif des projets présentés

Thématiques	Territoire	Page
I. Alimentation et productions locales		
Projet alimentaire territorial	Pays du Royans	7
Marché de producteurs	Pays de Revigny	8
Marché fermier	Vallée du Golo	12
	Vallée de Villé	10
Circuits courts	Basse-Zorn	9
Produits locaux ou biologiques pour la restauration scolaire	Brocéliande	11
Et collective	Fresnes-en-Woëvre	12
Épicerie sociale	Vallée de Villé	10
Ateliers nutrition	Vallée de Villé	10
Ateliers cueillette et cuisine, ciné débat	Brocéliande	11
II. Réduction et valorisation des déchets		
Mini déchetterie	Pays du Royans	14
Favoriser l'emploi local pour le tri des déchets	Pays du Royans	14
Eco manifestation pour un meilleur tri et valorisation des déchets	Basse-Zorn	15
Troc habitants	Fresnes-en-Woëvre	18
Limiter les déchets et le gâchis alimentaire dans la restauration collective	Dourdannais	16
Déploiement de composteurs collectifs	Pays des Vans	17
Composteurs individuels	Pays de Mormal	17
Constitution d'un collectif d'usagers sur la politique en matière de déchets	Pays du Royans	17
Collecte sélective des déchets du bâtiment et déchets verts	Pays du Royans	17
Sensibilisation des publics scolaires et de l'ensemble de la population (y compris touristes) au tri sélectif	Vallée du Golo	18
Sensibilisation au tri dans les salles des fêtes	Pays de Mormal	17
III. Transition énergétique		
Véhicules de service électriques	Pays du Royans	20
Manifestation nationale pour la rénovation et la maîtrise de l'énergie	Grand Verdun	21
Plateforme de rénovation énergétique à l'échelle du Pays de Verdun	Grand Verdun	21
Méthanisation	Grand Verdun	21
Audit des bâtiments publics, économie d'énergie, photovoltaïque, bâtiment BBC, innovations...	Vallée de Villé	22
Filière bois énergie et haies bocagères	Brocéliande	23

Thématiques	Territoire	Page
IV. Mobilités		
Transport partagé, Transport à la demande et auto stop organisé	Pays du Royans	20, 25
Pistes cyclables pour relier les bourgs aux gares	Basse-Zorn	25
Liaisons cyclables entre bourgs	Brocéliande	26
Vélo route	Grand Verdun	29
Service de location de vélos à assistance électrique	Brocéliande	27
	Pays des Vans	28
Randonnée ludique pour redécouvrir le territoire à pied ou à vélo	Dourdannais	29
V. Services à la population, cohésion sociale		
Réorganisation des grilles tarifaires des services	Pays de Revigny	36
Maisons de santé intercommunales	Pays de Revigny	32
Animation seniors individualisée pour rompre l'isolement	Pays Grenadois	33
Habitat alternatif pour les personnes âgées	Pays Grenadois	34
Coordination des acteurs travaillant auprès des personnes âgées	Pays du Royans	35
Études de besoins auprès des personnes âgées	Pays du Royans	35
Communauté Amie des Aînés (réseau porté par l'OMS)	Pays de Mormal	31
Manifestations culturelles pour dynamiser les villages	Vallée du Golo	36
VI. Eau : ressource et qualité		
Mise aux normes des installations individuelles d'assainissement	Pays de Revigny	38
Classe « Eau » pour les élus	Dourdannais	39
Soutien financier aux habitants pour installer des récupérateurs d'eau	Pays de Mormal	39
VII. Biodiversité		
Atlas de la biodiversité intercommunale	Brocéliande	41
Voie verte à vélo pour découvrir la biodiversité	Grand Verdun	42
Plan paysage et mise en valeur des vergers	Fresnes-en-Woëvre	42
Aménagement de passes à poissons et zones de fraie	Fresnes-en-Woëvre	42

I. Alimentation et productions locales



1. Un programme complet élaboré pour l'alimentation



Communauté de communes du **Pays du Royans**
avec le **CPIE Vercors**



VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX

Le Département est engagé pour assurer la qualité de la restauration dans les collèges depuis plusieurs années, mais jusque-là rien n'était fait localement pour les autres structures d'accueil d'enfants. D'ailleurs de nombreux parents avaient formulé le souhait de doter les cantines d'une nourriture saine, de qualité.

Suite à la DDmarche, la communauté de communes a organisé des réunions publiques sur l'alimentation. Six « chantiers » ont été définis, en direction principalement du grand public, des personnes âgées (volet formation pour les aides à domicile, sur la qualité de l'alimentation), des agriculteurs (gestion du foncier) et des scolaires.



ATELIER DE RÉFLEXION SUR LE PAT

En tant que gestionnaire de structures pour la petite enfance, les « multi-accueils », la Communauté a décidé de prendre en charge la confection des repas, et un prestataire unique a été choisi qui fournit des produits locaux et biologiques.

Un cahier des charges a ensuite été élaboré pour aider les écoles à recourir également à des prestataires assurant une bonne qualité.

Cette démarche s'est encore déployée et structurée pour devenir un véritable Projet Alimentaire Territorial (PAT) avec comme double enjeu « le bien manger et le bien produire ». Le Plan alimentation est porté transversalement par le pôle social et le pôle économique de la communauté de communes, en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Vercors. La Communauté s'est portée candidate pour l'obtention du label PAT en avril 2018. Le plan d'action a été validé et les actions, programmées pour la période 2018/2020, font l'objet de conventions triennales avec le Parc et la Chambre d'agriculture de la Drôme ainsi que de partenariats avec des acteurs de l'éducation populaire du territoire (CPIE, Centre social...).

2. Un marché annuel de producteurs



Communauté de communes du Pays de Revigny
avec le **CPIE de Meuse**

Suite à la DDmarche, afin de soutenir l'économie locale, un marché intercommunal de producteurs locaux a été organisé cinq années durant : c'était un événement attendu une fois par an. Il s'agissait ainsi d'inciter la population locale à se fournir auprès des producteurs locaux et de développer les circuits de proximité sur le territoire intercommunal, en amenant chaque année les participants sur un site de production différent.

Chaque année un thème était mis en avant : marché autour des plantes, autour de la fraise, autour de la bière ou de la pomme de terre. Cette initiative a été également l'occasion pour les producteurs de se connaître, d'envisager la création de projets communs et d'entrer en relation avec des acheteurs potentiels ; les agriculteurs locaux ne sont, en effet, souvent pas spécialistes de la vente.

Aujourd'hui le besoin a évolué, une réflexion est en cours pour trouver la forme la plus adaptée aux besoins des producteurs et des habitants, de type « Drive fermier », magasins coopératifs ou autre.



LES RDV LOCAVORES 2017
MARCHÉ DES
PRODUCTEURS LOCAUX
en COPARY

REVIGNY/O
SAVEUR D'ORNAIN

Autour de
la fraise

Animations et ateliers enfants
Pôle déchets et énergies

COPARY *coopérative* entrée libre

SAM. 17 JUIN
9H-18H

03.29.78.77.97
www.copary.fr

3. Deux initiatives pour développer les circuits courts



Communauté de communes de la **Basse-Zorn** avec le **CPIE du Ried et de l'Alsace centrale**



PLAQUETTES SUR LES CIRCUITS COURTS RÉALISÉES PAR LA CC DE LA BASSE-ZORN.

Afin de développer les circuits courts et favoriser les productions locales, deux actions ont été engagées. Une plaquette d'information a été réalisée en 2017 par la communauté de communes, pour présenter et faire connaître les vendeurs et producteurs locaux. Éditée à 10 000 exemplaires, elle a été distribuée lors de l'éco-manifestation organisée par la communauté en mai 2017 sur la thématique des circuits courts, et jointe au bulletin intercommunal de juin de la même année. La plaquette est également mise à disposition dans les locaux des mairies et de la communauté de communes. Elle souligne les enjeux des circuits courts pour maintenir une économie locale, tisser des liens entre producteurs et consommateurs, limiter l'empreinte carbone, découvrir et apprécier les produits et savoir-faire locaux.

Une apprentie, issue d'une formation en développement territorial, a par ailleurs mené une réflexion au cours de l'année 2018, pour favoriser la commercialisation des produits locaux en circuits courts sur le territoire. Des propositions ont été présentées aux élus, comme l'organisation d'un marché des producteurs et artisans locaux, la création d'une plateforme de commande en ligne, le développement de l'approvisionnement local dans la restauration collective et la restauration commerciale, ainsi que la mise en place d'un rayonnement spécifique « produits du territoire » dans les commerces de proximité. Les élus ont souhaité privilégier cette dernière orientation, pour initier de nouvelles synergies entre les acteurs de la production et de la distribution du territoire. Ce travail de mobilisation et de mise en lien des acteurs se poursuit activement.

4. Un marché fermier et une épicerie sociale



Communauté de communes de la Vallée de Villé avec le CPIE du Ried et de l'Alsace centrale

Le premier défi mis en avant avec la DDmarche visait à « Produire et consommer localement et sobrement (en minimisant les déchets) ». Les actions lancées dans le cadre de la DDmarche, notamment en matière d'alimentation, ont été la suite logique d'actions déjà mises en place. La DDmarche a été un catalyseur, un « coup de fouet » et le moyen de renforcer le partenariat avec la communauté de communes de la Vallée de la Bruche voisine, et les organismes agricoles locaux.

Un marché de produits fermiers avait vu le jour : l'idée de mailler le territoire a germé et les producteurs se sont pris en main. Aujourd'hui, un magasin est présent dans chaque vallée, ainsi que deux « Drive ». Les producteurs ont été les porteurs de projet. Un chantier d'insertion a développé la production de légumes pour compléter la gamme de produits proposés, la diversifier ; des paniers sont préparés pour environ 25 abonnés.



ATELIER NUTRITION DE L'ÉPICERIE SOCIALE « L'ASPÉRULE »

La collectivité et ses partenaires ont pris en charge la réalisation d'études de consommation, le financement d'un poste de technicien dédié et le soutien logistique aux actions promotionnelles telles la Fête de la Montagne et le concours national « Prairies fleuries ».

Une nouvelle action a également vu le jour : l'épicerie sociale. Pour soutenir des personnes en difficulté financière, la communauté de communes a mis en place une épicerie sociale depuis 2013, suite au lancement de la DDmarche. L'épicerie « l'Aspérule » s'adresse aux grandes surfaces et à la Banque alimentaire pour récupérer des produits. Des arboriculteurs font don de fruits. Les bénéficiaires de l'épicerie sociale, accompagnés par les assistantes sociales, paient une participation en achetant les produits à 10 % de leur valeur. En échange de l'aide apportée, ils sont invités à participer à des cours : cuisine, gestion de son budget, gestion de la consommation énergétique, nutrition, fabrication de produits ménagers et recherche d'emploi. Cette action a été lancée par les élus de la commission sociale de la communauté de communes.

L'épicerie ouvre ses portes une fois par semaine : en 2017, 55 bénéficiaires (28 familles et 27 personnes isolées) ont été accueillis.



5. Une commande publique qui favorise la qualité alimentaire



Communauté de communes de Brocéliande avec le CPIE Forêt de Brocéliande

Le Pays de Brocéliande avait déjà à son actif des initiatives en matière d'alimentation, en particulier la création du dispositif « saveurs Locales en Brocéliande ». La communauté de communes a voulu profiter de la DDmarche pour développer de nouvelles actions.

Avec l'appui du CPIE Forêt de Brocéliande, une réflexion a été engagée pour améliorer l'intégration de produits locaux et/ou biologiques dans les restaurants scolaires, en cadrant davantage la commande.

La communauté de communes n'a pas de compétence en ce domaine : les communes ont en charge la restauration scolaire, en régie pour certaines ou en délégation de services publics. Toutefois, la Communauté a été l'élément charnière pour réaliser un diagnostic des freins, leviers et pistes de progrès à l'échelle de chaque cantine, ainsi que pour favoriser les échanges de pratique entre les équipes de cuisine.



© CC de Brocéliande

ATELIER CUEILLETTE-CUISINE

Des initiatives visent également à mettre en relation les producteurs et les consommateurs, à aider les producteurs à se structurer. Ainsi, deux événements ont été organisés en novembre 2018 :

- ▶ un atelier cueillette et cuisine, avec visite de la ferme chez un maraîcher de Paimpont ;
- ▶ un ciné-débat, avec la projection du film « zéro phyto, 100 % bio », en présence de trois intervenants qui ont témoigné de leur expérience en matière d'alimentation dans les cantines et de pratiques de gestion d'espaces verts sans produits phytosanitaires.



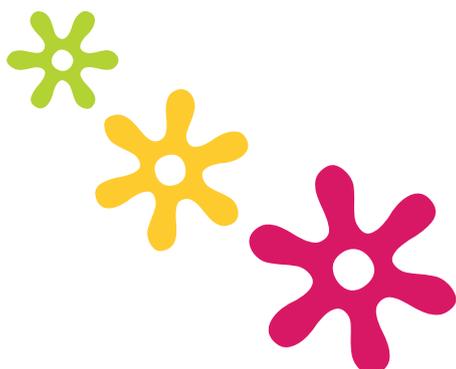
PLAQUETTES INFORMATIVES RÉALISÉES PAR LA CC DE BROCÉLIANDE

6. Un marché de Noël de producteurs



Communauté de communes de la Vallée du Golo
avec le CPIE Centre Corse

Pour soutenir les producteurs et artisans locaux, la communauté de communes a décidé d'organiser un marché de Noël. Il s'est tenu pour la première fois en 2018, dans la salle de la communauté, avec trente agriculteurs et artisans présents. Il devrait être pérennisé les prochaines années, et la communauté de communes réfléchit à mettre en place un marché hebdomadaire.



© CC Vallée du Golo

AFFICHE DU MARCHÉ DE NOËL

Et aussi...

Suite à la DDmarche accompagnée par le CPIE de Meuse, la communauté de communes du Canton de Fresnes-en-Woëvre a missionné un cabinet d'études, grâce aux financements TEPCV, pour introduire davantage de produits locaux et biologiques dans la restauration collective. Le restaurant assure les repas pour les écoles primaires, le collège et la crèche multi-accueil. L'étude porte sur l'approvisionnement, la confection des repas, les menus, les conditions de fonctionnement du service. Elle est menée en relation avec l'ensemble des usagers : personnels, enseignants, enfants. Le plan d'action prévoit des mesures pour limiter le gaspillage alimentaire et permettre de maintenir les tarifs, malgré les efforts fournis en matière de qualité des produits.



© CC Territoire Fresnes-en-Woëvre

PRÉPARATION DES REPAS POUR LES ÉCOLES

II. Réduction et valorisation des déchets



1. Un Mini-tri au plus près des habitants



Communauté de communes du **Pays du Royans**
avec le **CPIE Vercors**

Pour développer le tri et valoriser les déchets, une collecte a été mise en place au siège de la communauté de communes.

Cette mini-déchetterie permet de faciliter la démarche de tri pour les habitants, en centralisant les dépôts en un seul lieu. Et la communauté se doit de donner l'exemple si elle veut encourager les habitants à trier.

Une employée de la collectivité s'efforce, en outre, d'adapter régulièrement les filières de tri, en recherchant de nouveaux débouchés, en assurant une veille sur les pratiques en la matière. Ainsi, le service est développé en continu. D'ores et déjà, ce mini-tri concerne les clichés radio, les stylos, les capsules de café, notamment pour ce qui relève du fonctionnement interne des bureaux de la Communauté.

Cette dernière s'appuie également sur les associations déjà en place pour prendre en charge la valorisation, en fonction des filières et des marques. Il s'agit de soutenir les acteurs locaux et non de les remplacer. Les entreprises productrices d'emballages collaborent souvent avec des collecteurs désignés pour le recyclage : la collectivité assure alors le relais vers ces points de collecte, par exemple pour les gourdes de produits alimentaires ou les capsules de produits instantanés.



AFFICHE RÉALISÉE PAR LA CCPR DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE SUR LE TRI DES DÉCHETS

2. Des prestataires locaux pour la déchetterie



Communauté de communes du **Pays du Royans** avec le **CPIE Vercors**

Dans une perspective de développement durable, le fonctionnement de la déchetterie a été amélioré. Plutôt que de recourir aux seuls « grands » prestataires habituels, la communauté a cherché à s'appuyer sur des acteurs locaux, pour favoriser l'emploi local et réduire les

déplacements. Au lieu d'un marché public avec un seul lot, l'appel d'offres a proposé des « mini-lots », afin d'ouvrir le marché à ces acteurs. Deux nouveaux prestataires ont ainsi été retenus : un agriculteur local pour les déchets verts et une entreprise de proximité pour les ferrailles.



3. Une meilleure gestion des déchets pour des éco-manifestations



Communauté de communes de la Basse-Zorn avec le CPIE du Ried et de l'Alsace centrale

Afin de développer le tri des déchets, l'organisation d'éco-manifestations a été initiée. Plus de 200 associations programment régulièrement des événements sur le territoire. Avec la dynamique DDmarche qui donne un sens « développement durable », les organisateurs se questionnent et imaginent des solutions pour mieux gérer les déchets.

Un kit d'animation a été réalisé pour mettre du matériel à disposition des organisateurs de manifestations, compostable (nappes, serviettes, couverts et assiettes) ou réutilisable (gobelets). Un stand de tri et des bacs à compost sont également prêtés. Un agent de la collectivité est mobilisé lors de la manifestation pour assurer l'accompagnement et la sensibilisation du public. Chaque association signe une charte, en amont de l'évènement.

Aujourd'hui, beaucoup d'associations appellent la communauté de communes pour bénéficier de ces aides. L'initiative est une vraie réussite : en 2017, sept éco-manifestations ont été organisées, quinze en 2018.

En raison de l'ampleur qu'a pris ce projet, sa gestion devient trop lourde pour les services de la communauté de communes : il est envisagé de le « professionnaliser » via une association qui pourrait bientôt prendre le relais.



ECO-MANIFESTATION « FAITES-LE VOUS-MÊME », MAI 2018



RECYCLAGE DES BIODÉCHETS PAR LOMBRICOMPOSTAGE

4. La chasse au gâchis dans les cantines et centres de loisirs



Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix avec l'appui d'une association locale

Plusieurs actions ont été mises en place dans les cantines scolaires pour limiter les déchets et le gâchis alimentaire. Les portions servies pour le plat principal ont été adaptées à l'âge des enfants. Les selfs ont été développés, car ils entraînent moins de gâchis.

Le nombre de composants par repas a été réduit tout en conservant trois options par menu : entrée/plat principal/laitage ou plat principal/laitage/fruit. Le gaspillage alimentaire a été ainsi fortement réduit : tous les intervenants le constatent. Une association réutilise en outre les restes de pain.

Au départ mise en place par la communauté dans les centres de loisirs, cette action a été reprise dans les cantines scolaires à l'initiative de plusieurs communes. Elle a même été étendue à la problématique des économies d'eau : l'eau des brocs d'eau est utilisée en fin de repas pour arroser les plantes.

Au-delà, un centre de loisirs a mis en place une semaine du développement durable avec la création d'un potager, l'achat de vaisselle réutilisable et la remise aux enfants d'un diplôme de « Développeur durable ».



5. Un déploiement de composteurs collectifs



Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes avec l'appui de Territoires Conseils

Plusieurs communes du territoire mettaient déjà des composteurs collectifs à disposition des habitants. La DDmarche a conduit à développer cette action. Il s'agit notamment d'installer un composteur dans le centre-bourg des Vans, là où la population ne dispose pas de jardins et où l'on compte davantage de logements collectifs. Deux bacs, utilisés en alternance, seront mis en place gratuitement par le Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures de la Basse-Ardèche. Le compost pourra être redistribué aux services techniques pour les jardins publics et à des agriculteurs. Le projet nécessite du temps pour trouver un emplacement, sensibiliser les riverains, faire de la pédagogie auprès d'un public en difficulté qui n'a pas d'habitudes de compostage, et trouver des personnes relais qui puissent assurer un certain suivi.

Il permettrait de réduire de 30 % le volume de déchets, des ménages qui auront recours au composteur.

Au-delà, la communauté de communes envisage d'organiser des journées de sensibilisation des habitants à la réduction des déchets.



© CC du Pays des Vans en Cévennes

COMPOSTEUR COMMUNAL DE QUARTIER, À NAVES

Et aussi...

La communauté de communes du Royans-Vercors :

- ▶ a mis en place une collecte pour le polystyrène dans les déchetteries ;
- ▶ a prévu de favoriser la constitution d'un collectif d'usagers, qui aura un rôle consultatif sur la politique en matière de déchets et pour la sensibilisation ;
- ▶ suit attentivement un porteur de projet privé qui met en place une collecte sélective de déchets du bâtiment et de déchets verts : ce projet permettra en effet à la collectivité de réceptionner moins de déchets inertes en déchetterie ;
- ▶ a l'intention, dans le cadre de son projet de territoire, de s'engager dans une démarche « Territoire Zéro déchet ».

La communauté de communes du Pays de Mormal a conçu et mis en place des affiches

dans chacune des salles des fêtes municipales pour inciter et aider au tri. Ces salles sont utilisées pour des manifestations, des mariages. Il s'agit ainsi, modestement, de faciliter la démarche de tri par le plus grand nombre.

La communauté propose également aux habitants des composteurs de 600 litres en bois ou en plastique, des bio-seaux de cuisine et bientôt des lombri-composteurs. Pour l'année 2018, 173 équipements ont été ainsi remis aux habitants (après plus de 1 000 de 2014 à 2017).

La communauté de communes du Canton de Fresnes-en-Woëvre, accompagnée par le CPIE de Meuse, organise des « Trocs habitants » : chacun apporte les objets dont il souhaite se séparer et reçoit en contrepartie des points à échanger contre des objets dont il aura l'utilité. Les points sont inscrits sur une carte, ils sont valables pour le troc du moment et ceux à venir. En 2019, quatre trocs seront organisés. La thématique générale « Tu t'en serviras plus que moi » est déclinée pour chacun des évènements. Le troc jouets, un mois avant Noël, et le troc vêtements sont ceux qui ont le plus de succès. Des trocs puériculture, objets culturels, matériel sportif ont également été organisés. Ils mobilisent chacun au moins 25 vendeurs.



AFFICHE RÉALISÉE PAR LA CC DU TERRITOIRE DE FRESNES-EN-WOËVRE

La communauté de communes de la Vallée du Golo, accompagnée par le CPIE Centre Corse, participe au programme « éco-scola » pour la sensibilisation des publics scolaires au tri sélectif. Une école a été labellisée en 2016, une autre en 2017, et un nouvel établissement participe au dispositif pour l'année 2018-2019. Un animateur du Syndicat public de valorisation des déchets Corse (SYVADEC) et la technicienne référente



ECO SCOLA

© CC Pasquale Paoli

de la DDmarche accompagnent les enseignants. La communauté de communes fournit des composteurs, des moyens de communication

et participe à des actions dans les écoles. Les enseignants mettent en place des travaux pratiques, comme la réalisation d'un calendrier de l'Avent en matériaux recyclés.

La communauté de communes de la vallée du Golo poursuit par ailleurs la sensibilisation de la population au tri sélectif. Après le guide et les autocollants multilingues (corse, français, anglais, allemand et italien) réalisés principalement à destination des touristes, des réunions publiques sont organisées dans les villages, pour les habitants. En 2017, une réunion a eu lieu dans chacun des villages, depuis d'autres sont organisées régulièrement. Elles réunissent à chaque fois 25 à 30 participants. Le dépliant sur le tri leur est remis, ainsi que les coordonnées des principaux contacts. Ces réunions sont aussi l'occasion pour la communauté d'informer la population sur les changements intervenus suite à la fusion des intercommunalités. Une carte de localisation des points de tri a été en outre réalisée, couplée avec une application de géolocalisation.



AUTOCOLLANTS MULTILINGUES POUR INCITER AU TRI

© CC Pasquale Paoli



SENSIBILISATION DES SCOLAIRES AU TRI SÉLECTIF

© CC Pasquale Paoli

III. Transition énergétique



1. Des économies d'énergie dans les transports



Communauté de communes du Pays du Royans avec le CPIE Vercors

Des efforts ont été engagés pour développer les offres de transport, en lien avec le Département et le centre social. Un service de transport à la demande a été organisé par le centre social pour les personnes non motorisées, assuré par un véhicule électrique (voir page 24). Le centre social s'est en outre doté d'un véhicule H2E (hydrogène et électrique) pour le portage des repas, et un autre véhicule électrique a été acheté par la communauté de communes pour le réseau des médiathèques communales.

La communauté s'est également engagée dans le réseau « Pouce », en lien avec le Parc Naturel Régional du Vercors, pour répondre aux attentes en matière d'auto-stop : des aires de stationnement sont signalées, les automobilistes-partenaires disposent d'autocollants pour être repérés, ils s'inscrivent et proposent leur trajet sur un site dédié. Le service, mis en place en septembre 2018, est gratuit pour tous.

En outre, des aires de covoiturage ont été aménagées par le Département et des bornes de recharge des véhicules électriques, mises en place par le Syndicat départemental d'électricité.



© CCPRV



2. Un village de l'énergie et un méthaniseur



Communauté d'agglomération du Grand Verdun avec le CPIE de Meuse

La DDmarche a permis de cibler le champ de l'énergie comme domaine d'intervention à renforcer. La communauté d'agglomération a ainsi candidaté auprès de l'Ademe pour accueillir le « Village de l'énergie » en 2017. Ce village est un rendez-vous national de la rénovation et de la maîtrise de l'énergie, qui vise deux objectifs : faire connaître au grand public les Espaces Info Énergie et leurs partenaires ; informer et sensibiliser le grand public sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables dans leur logement. Il regroupe un ensemble d'animations et d'espaces de conseils sur les économies d'énergie, et se déplace depuis 2011 dans les villes choisies pour accueillir la Fête de l'Énergie, sur une journée en week-end.

La communauté a passé une convention avec des associations locales, dont le CPIE de Meuse, pour l'organisation de cette manifestation. Près de 400 visiteurs étaient présents le 30 septembre 2017.

La même année, une plateforme de rénovation énergétique, avec un animateur, a été mise en place à l'échelle du Pays de Verdun. La communauté d'agglomération, en dessous du seuil de 100 000 habitants, ne pouvait en effet pas bénéficier d'un Espace info énergie. La plateforme vise à orienter les particuliers, assurer un guichet unique pour les financements, aider à la mobilisation des fonds et fédérer les acteurs du BTP. Un travail est notamment engagé sur la filière des matériaux biosourcés.



FÊTE DE L'ÉNERGIE À VERDUN

La communauté d'agglomération mène également un projet territorial de méthanisation. Un premier méthaniseur privé, à l'initiative d'un groupe d'agriculteurs, est entré en production en 2018. Une étude de faisabilité a été réalisée pour la prise en charge d'autres déchets agricoles, des déchets des sépultures militaires, ainsi que les déchets fermentescibles de la communauté : déchets verts et déchets des cantines. La collectivité envisage ainsi d'anticiper sur la réglementation européenne des biodéchets qui entrera en vigueur en 2023. La DDmarche a été le support du projet TEPCV,

très global, monté par la collectivité. Elle a permis de lancer une vraie dynamique sur cette thématique de l'énergie.



INEOS À BALEYCOURT, USINE PRODUISANT DU BIODIESEL

3. Des économies et des innovations énergétiques



Communauté de communes de la Vallée de Villé avec le CPIE du Ried et de l'Alsace centrale

La DDmarche a permis à la communauté de communes de prolonger ses actions en matière d'économies d'énergie en passant à la « vitesse supérieure ».

Une première action importante avait conduit à modifier fondamentalement les sources d'énergie pour le centre nautique et la zone de loisirs. À la place du fuel, le centre nautique fonctionne, depuis quinze ans déjà, à l'énergie solaire thermique (une pompe envoie l'eau des bassins dans des tubulures en propylène en toiture pour être réchauffée, avant d'être renvoyée dans les bassins) et une chaudière bois chauffe toute la zone (MJC, médiathèque...). Le fuel n'est plus utilisé qu'en secours, et c'est au total plus de 50 000 euros d'économies brutes qui ont été réalisées.

Un audit a ensuite porté sur 66 bâtiments publics proposés par les 18 communes, ainsi que sur l'ensemble des bâtiments de l'intercommunalité. Et suite à la DDmarche, un accompagnement des collectivités a été mis en place avec Alter Alsace Énergies, pour prioriser les interventions à effectuer.

Les nouvelles actions menées consistent en :

- ▶ une démarche d'économies d'énergie : sans réaliser des travaux importants, une baisse de 13 % des consommations a été réalisée : par une surveillance des compteurs, la redéfinition de leur puissance, la mise en place de thermostats d'ambiance, le remplacement de menuiseries (portes et fenêtres).
- ▶ Des initiatives favorables aux énergies renouvelables : des communes ont choisi d'aller plus loin, par la mise à disposition de toitures de leurs bâtiments publics à des investisseurs en énergie photovoltaïque. L'électricité produite est vendue à un fournisseur d'énergie et la commune perçoit un pourcentage du produit de la vente.
- ▶ Des investissements : la communauté de communes s'est lancée dans la construction d'une médiathèque.
- ▶ Un bâtiment basse consommation (BBC), une installation photovoltaïque en autoconsommation sur le bâtiment de la « Maison de l'enfant » et la refonte du chauffage et du renouvellement d'air de la piscine, jugés trop anciens.

Pour le traitement de l'air, un système qualifié de « nouvelle technologie émergente », à savoir une centrale d'air à roues dessiccantes, a été mis en place au centre nautique.

Un champ de panneaux solaires thermiques a été installé en complément de la chaudière biomasse existante, et des panneaux solaires photovoltaïques hybrides, à proximité du bassin extérieur de la piscine, produisent l'électricité nécessaire et chauffent l'eau du bassin. Le centre nautique est ainsi autonome en énergie.

Un marché de performance énergétique a été conclu, avec l'objectif de réduire la consommation de 30 % : si l'objectif est dépassé, les gains sont partagés entre le prestataire et la collectivité, et s'il n'est pas atteint, c'est le prestataire qui est susceptible d'en assumer les surcoûts. Enfin, une borne de recharge pour véhicules électriques a été mise en place dans la zone de loisirs, alimentée par les panneaux photovoltaïques.



© CC Vallée de Villé

CENTRE NAUTIQUE :
PANNEAUX SOLAIRES HYBRIDES

4. Une valorisation locale du bocage par la filière bois-énergie



Communauté de communes de Brocéliande avec le CPIE Forêt de Brocéliande

Des dispositifs environnementaux et paysagers ont été mis en place concernant le bocage, comme le programme « Breizh Bocage » développé au niveau régional. Dans le cadre de la DDmarche, la communauté de communes a souhaité aller plus loin et apporter une plus-value, en travaillant également sur la valorisation économique de ces haies bocagères.

Des réunions ont permis, dans un premier temps :

- ▶ de faire se rencontrer les différents acteurs (chambre d'agriculture, agriculteurs, collectif bois bocage, syndicats de bassin versant, association de protection de l'arbre, etc.), connaître les actions de chacun, réfléchir aux enjeux majeurs du bocage ;
- ▶ d'échanger pour relancer une dynamique des projets agricoles sur la communauté ; d'envisager des temps forts de sensibilisation des agriculteurs sur la plantation, l'entretien, les plans de gestion des haies et la valorisation pour le bois-énergie et le bois d'œuvre.

Il est apparu qu'aucun état des lieux à jour du bocage sur le territoire intercommunal n'est disponible (linéaires replantés, créés, etc., avec cartographies). Cela pourrait être envisagé dans le cadre du PLUI en cours, et des actions pourraient également émerger dans le cadre du PCAET réalisé à l'échelle du Pays de Brocéliande.



© Breizh Bocage

VALORISATION DES HAIES EN BOIS ÉNERGIE

IV. Mobilités



1. Des moyens de déplacement adaptés aux personnes âgées ou en difficulté



Communauté de communes du Pays du Royans
avec le CPIE Vercors

À la suite d'une enquête auprès des personnes âgées (voir page 35), l'accès à la mobilité est apparu comme un des besoins majeurs du territoire.

Pour y répondre, le centre social a mis en place le « Royans express ». Il comprend un service de transport partagé en boucles et un transport à la demande. Un autobus circule deux fois par semaine, au tarif de 1 euro par trajet pour les personnes démunies. Le Royans express assure les liaisons vers le centre-bourg. Le transport à la demande est assuré par des bénévoles et autofinancé par le centre social.



© CCPR

LE BUS ROYANS EXPRESS
POUR LE TRANSPORT PARTAGÉ

2. Trois pistes cyclables pour relier les bourgs aux gares



communauté de communes de la Basse-Zorn
avec le CPIE du Ried et de l'Alsace centrale

Le projet des pistes cyclables est en débat depuis plusieurs années au sein du Bureau et du Conseil communautaires. Le constat effectué par les élus est celui d'un manque d'accessibilité aux gares depuis certaines communes. Il existe en effet sur le territoire trois gares et sept communes.

Les travaux de la première piste cyclable sont pratiquement achevés entre Bietlenheim et Weyersheim. L'aménagement paysager de la piste est conçu à « haute valeur environnementale » : une association est missionnée afin d'assurer les plantations de haies vives locales fleuries et demandant peu d'entretien.

La réalisation des deux autres pistes cyclables

nécessite de résoudre des problèmes d'acquisitions foncières : des démarches sont en cours auprès des propriétaires agriculteurs, afin de trouver des terrains d'entente.



© Madécès

PISTE CYCLABLE BIETLENHEIM-WEYERSHEIM

3. Un programme pour la mobilité douce



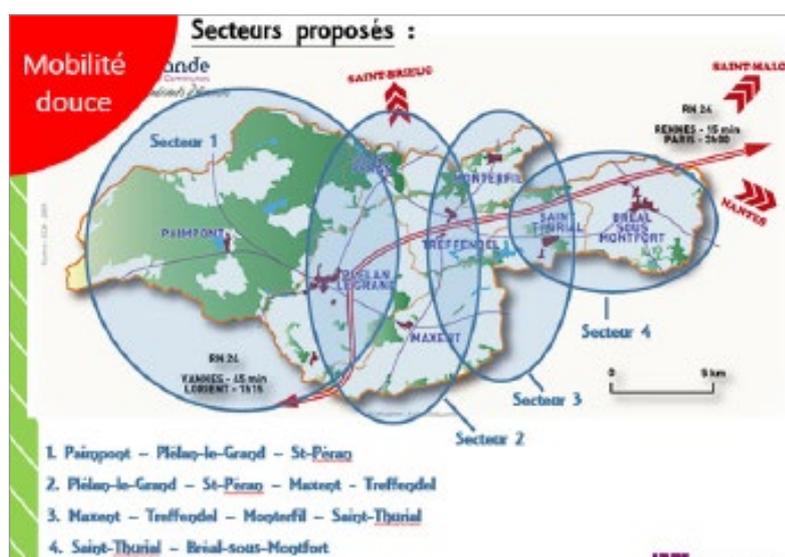
Communauté de communes de Brocéliande avec le CPIE Forêt de Brocéliande

Lors des ateliers collaboratifs organisés dans le cadre de la DDmarche, la thématique de la mobilité douce est apparue comme une préoccupation.

Ces temps de travail ont permis aux habitants et aux organismes locaux de se rencontrer et de s'exprimer. Un programme pluriannuel pour les mobilités douces a été construit sur trois ans, enrichi par une journée d'échanges intercommunale organisée en mai 2018, par le réseau d'élus bretons BRUDED, et ouverte à d'autres collectivités ; les témoignages de la communauté de communes du Val d'Ille Aubigné et de Rennes Métropole sur leur travail « Liaisons cyclables entre communes », et sur le vélo à assistance électrique ont été précieux. Aujourd'hui, les deux projets majeurs du programme prennent forme :

► **des liaisons entre bourgs pour faciliter la mobilité douce** ; pour ce projet, un travail participatif a été initié avec les élus de la commission développement durable et des habitants volontaires, organisés en groupes de travail communaux. Il s'agissait d'identifier les chemins existants entre les bourgs (chemins, sentiers, portions de routes peu fréquentées par les voitures...) pouvant relier une commune A à une commune B, tout en tenant compte des critères favorables : courte distance, faible dénivelé, accessibilité en toute saison.

Des réunions ont ensuite été organisées par secteur (chacun regroupant deux communes). Les participants ont travaillé à partir de cartes du secteur en grand format (carte IGN scan 25 et carte des propriétés publiques et privées). Chaque groupe devait établir des fiches itinéraires. Un atelier de mise en commun des travaux et des cartes a alors eu lieu, pour permettre aux participants de se concerter et de relier les tracés entre communes voisines.



DÉCOUPAGE DE LA CCB EN 4 SECTEURS DE TRAVAIL

Le résultat est encourageant pour la communauté de communes : en quatre à cinq mois, tous les groupes se sont réunis, soit environ trente personnes, dont la moitié d'élus.

Les tracés ont été finalisés sur des cartes d'itinéraires en septembre 2018. Le chiffrage des aménagements a alors pu commencer. Une hiérarchisation des itinéraires, selon le niveau d'intervention, a été établie pour prioriser leur réalisation. La communauté va commencer par les projets plus simples à réaliser, comme la mise en place d'une signalétique, l'aménagement ou l'entretien de chemins, avant de prévoir la création de voies proprement dites.

Les enjeux de compétences sont à prendre en compte : certains chemins sont communaux, et le mode d'implication de la communauté de communes est à préciser.

► **Un service de location de vélos à assistance électrique** :

la communauté de communes s'est inspirée de l'expérience de la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné. Une réflexion a été engagée par la commission développement durable pour identifier les scénarios possibles de fonctionnement du service : le « tout acquisition », le « tout confié à un prestataire de locations » et un scénario intermédiaire. À terme, il s'agira d'offrir aux habitants la possibilité de louer un vélo au trimestre, au semestre ou à l'année. L'importance du parc de vélos sera définie avec les élus de la commission développement durable, et selon les financements potentiellement mobilisables.



© Madéos

ATELIER DE MISE EN COMMUN DES CARTES



4. Des vélos électriques pour les jeunes du territoire



Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes avec Territoires Conseils

Pour faire évoluer les mobilités, la communauté de communes a acheté 15 vélos à assistance électrique. Ils ont été proposés aux touristes durant l'été 2018. Une quarantaine de journées de location ont été enregistrées, avec d'excellents retours de la part des utilisateurs : découverte du territoire facilitée et agrément supérieur à la voiture. Pour la saison estivale, la location a été déléguée à un camping et à un gîte, au tarif de 35 euros la journée, de manière à s'aligner sur les tarifs des professionnels et à ne pas les concurrencer.

Dorénavant, les vélos vont être proposés aux habitants, et en priorité aux jeunes de moins de 25 ans, aux ressources financières limitées. Pour ce faire, les associations et partenaires sociaux viendront en appui à la collectivité pour prioriser les demandes. Une étude préalable a montré que la demande est déjà suffisante. Les vélos seront stockés dans un bâtiment intercommunal, les réservations passées auprès de la communauté de communes, avec possibilité de se faire livrer le vélo, pour éviter qu'il ne soit abîmé pendant le transport. Les vélos seront loués au minimum pour deux mois, au tarif de 70 euros, ou 180 euros pour 6 mois, soit 1 euro par jour.

Il s'agit surtout de promouvoir, à moindre coût, ce moyen de transport encore peu développé. Les élus investis dans la DDmarche envisagent également de proposer la mise en place d'aires de covoiturage et de moyens de sécurisation de l'auto-stop sur le territoire.

Se déplacer autrement au PAYS DES VANS en CEVENNES en vélo électrique !

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

à partir de 1€ / jour

Location de vélo électrique
Nombre limité
Priorité au 18-25ans

PAYS DES VANS EN CEVENNES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES #

ardèche

© CCPVC

PLAQUETTE INFORMATIVE DE LA COMMUNAUTE

5. Des moyens de déplacement adaptés aux personnes âgées ou en difficulté



Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix avec une association locale

L'action issue de la DDmarche « Repenser nos déplacements » a conduit la collectivité à publier dans son magazine une double page visant à encourager et faciliter l'utilisation des transports en commun : par exemple en rappelant la possibilité pour tous d'utiliser les cars de transport scolaire. La réflexion a également débouché sur l'organisation d'une fête intercommunale visant la découverte du territoire et la sensibilisation aux thématiques du développement durable. En 2016, la randonnée ludique a rassemblé plus de 90 personnes, en partenariat avec le comité départemental de randonnée pédestre. Depuis, la fête a lieu chaque année dans une commune différente. Rebaptisée « les Hurepoix folie's », elle offre l'occasion aux habitants de découvrir leur territoire à pied mais aussi en vélo, avec en 2018 des cyclo-randos. Il existe plusieurs itinéraires. Un village du développement durable propose, à l'arrivée, des stands des organismes et associations locales œuvrant en matière de développement durable. À terme, ces boucles pourraient être pérennisées pour offrir des circuits de mobilité douce au départ de chacune des gares implantées sur le territoire.



PLAQUETTE D'INFORMATION SUR LA RANDONNÉE LUDIQUE

Et aussi...

La communauté d'agglomération du Grand Verdun a programmé la réalisation d'une véloroute, dans le cadre de la DDmarche, pour répondre à des objectifs de mobilité douce et d'offre touristique (voir page 42).

V. Services à la population, cohésion sociale



1. Une communauté « amie des aînés »



Communauté de communes du Pays de Mormal avec le CPIE Bocage de l'Avesnois

La communauté de communes a adhéré au Réseau francophone « Villes amies des aînés » en 2016. Portée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), cette démarche a pour but d'inciter les villes à mieux s'adapter aux besoins des aînés pour répondre aux défis de la transition démographique et de mieux vieillir dans nos territoires. Depuis 2012, le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés relaie cette démarche mondiale dans l'espace francophone et compte 117 collectivités ; le Pays de Mormal a été la première intercommunalité à en être porteuse.

Le CPIE Bocage de l'Avesnois, qui a accompagné la DDmarche de la communauté, a été missionné pour dresser un profil du territoire et de la population visée, et un recensement des services proposés aux aînés. Le diagnostic donne pour exemple la commune de Le Quesnoy qui a mis en place un ramassage des déchets verts chez les personnes âgées et handicapées qui en font la demande.

Une synthèse des besoins ainsi qu'une analyse, selon les huit thématiques¹ définies par l'OMS pour la démarche « Villes amies des aînés », a permis ensuite d'aboutir à un plan d'action, établi suite à une consultation importante de tous les acteurs.



Il comporte 39 actions, planifiées de 2017 à 2019, qui répondent à six engagements en faveur des aînés du territoire : leur permettre de vivre « chez eux » le plus longtemps possible, faciliter leurs déplacements, leur offrir la possibilité d'une vie sociale épanouie, préserver leur santé, améliorer leur information, favoriser les politiques « aînés » des autres acteurs du territoire.



AFFICHES DE LA CCPM

¹ Thématiques de l'OMS : Espaces extérieurs et bâtiments, Transports et mobilité, Habitat, Information et communication, Lien social et solidarité, Culture et loisirs, Participation citoyenne et emploi, Autonomie, services et soins.

2. Des maisons de santé intercommunales



Communauté de communes du Pays de Revigny avec le CPIE de Meuse

Une des seize actions programmées à la suite de la DDmarche était la création d'une maison de services de santé intercommunale. Les professionnels soulignaient le manque de praticiens et une certaine désorganisation.

La maison a été créée dans une ancienne « chemiserie » – atelier de fabrication de chemises – qui s'avérait trop petite pour accueillir le siège de la communauté de communes, dans le bourg centre de Revigny-sur-Ornain.

La Maison de santé pluridisciplinaire du Pays de Revigny a ouvert en 2017. Elle est présidée par un médecin généraliste et regroupe aujourd'hui une quinzaine de professionnels : dentiste, infirmière, sage-femme, addictologue, orthophoniste...

La Maison de santé occupe le rez-de-chaussée du bâtiment et quatre logements ont été aménagés à l'étage pour l'accueil de jeunes travailleurs et apprentis, gérés par l'association « L'accueil des

jeunes ». Ce projet offre ainsi une véritable mixité de fonctions. Les logements ont tout de suite été occupés.

En outre, la communauté de communes a fait l'acquisition d'un bâtiment, pour en faire une Maison médicale qui regroupe des médecins généralistes. Cette réalisation a permis d'assurer le maintien de leur présence en apportant une réponse à l'agrandissement nécessaire de leurs locaux. Elle a ouvert en 2018 et accueille également des infirmiers du programme Asalée (Action de santé libérale en équipe) qui assurent les pré-consultations.



INAUGURATION DE LA MAISON DE SANTÉ LE 13 AVRIL 2019

3. Un service animation seniors individualisé pour rompre l'isolement



Communauté de communes du Pays Grenadois avec le CPIE Seignanx et Adour

La DDmarche a mis en évidence le besoin de créer du lien avec les personnes âgées, face à l'isolement social et géographique, en portant une vigilance toute particulière à certaines périodes (forte chaleur, grand froid, fêtes de fin d'année...). Les retours « terrain » des aides à domicile ont corroboré cet enjeu. Aussi, en 2017, deux jeunes volontaires en service civique sont allées à la rencontre des personnes âgées pour évaluer leurs besoins, proposer des animations et des services. En lien étroit avec le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale), elles ont élaboré un fichier des personnes à contacter, en se référant au fichier « Téléalarme » du CIAS et en se rapprochant des mairies, médecins, pompiers et infirmiers.

Pour les onze communes, 143 appels ont été passés et 51 visites réalisées, dont certaines sans rendez-vous, à la suite des nombreux appels restés sans réponse.

Et un véritable accompagnement a été assuré par les deux jeunes volontaires pour quinze personnes âgées afin de faciliter leurs démarches administratives et sociales, favoriser leur accès aux différents services (médecins...), assurer un travail individualisé de prévention sur les questions santé-sécurité, sensibiliser aux outils numériques, proposer des visites de convivialité (jeux, accompagnement vers les expositions et la médiathèque, atelier intergénérationnel avec le centre de loisirs...), mettre en œuvre le plan canicule (visites à domicile, sensibilisation aux bons gestes...).

Au vu des résultats, la communauté de communes a décidé de pérenniser l'action, en recrutant un agent dédié, à titre expérimental et pour un an. Cet agent « proactif » va au-devant des personnes âgées dans le cadre d'un suivi individuel, pour rompre leur isolement, mais aussi pour les accompagner vers des activités extérieures.



© CCPG

TEMPS D'ÉCHANGES ET DE RECUEIL DES BESOINS

4. Des opérations d'habitat alternatif pour les personnes âgées



Communauté de communes du Pays Grenadois avec le CPIE Seignanx et Adour

Au vu du vieillissement de la population sur le territoire, une réflexion sur les conditions de logement des personnes âgées a été engagée avec la DDmarche. La communauté de communes du Pays Grenadois souhaite pouvoir proposer une solution alternative entre le domicile et la maison de retraite (Ehpad). L'habitat groupé pour personnes âgées permettrait d'y répondre : pour rompre leur isolement et conserver, ou recréer pour certains, un lien social. Il vise également à prévenir la perte d'autonomie, apporter une sécurité (logements adaptés), une présence (service animation seniors), favoriser une mutualisation des interventions des acteurs traditionnels de l'aide et du soin à domicile. Ce projet répondrait au libre choix des personnes âgées faiblement dépendantes ou handicapées, en leur permettant de rester dans leur commune ou à proximité immédiate, de conserver leurs habitudes de vie (loisirs, fréquentations amicales, professionnels de santé...), d'occuper un logement adapté à leurs besoins et à leurs moyens financiers.

Une étude de faisabilité pour ce projet d'habitat alternatif a été lancée en 2018, afin de vérifier et ajuster les besoins. Un questionnaire a été diffusé par l'intermédiaire du CIAS et des associations de personnes âgées, en s'appuyant sur les listes électorales, aux plus de 70 ans. Le taux de retour (plus de 30 % des ménages concernés) est significatif de l'intérêt du projet. Le besoin est avéré : des habitants seraient d'ores et déjà preneurs et d'autres sont intéressés à moyen terme. Les élus, de leur côté, ont visité plusieurs expériences d'habitat alternatif pour les personnes âgées dans le département, qui démontrent leur faisabilité. Des services complémentaires, à intégrer au projet d'habitat, ont été identifiés, comme une salle commune et des petits terrains pour la création de potagers.

Les communes pourraient être maîtres d'ouvrage de ces habitations spécifiques, ou se voir proposer un bail emphytéotique administratif ou bail à réhabilitation, par un bailleur social du département. Six communes se sont déjà portées candidates à l'émergence de ce type de structures d'habitat groupé, pour certaines dans un concept plus intergénérationnel : logements pour les personnes âgées en rez-de-chaussée, et logements pour des familles à l'étage. Le montage opérationnel est à l'étude. La collectivité voudrait privilégier une réhabilitation plutôt qu'une construction neuve, en raison de la vacance de nombreux bâtiments localement.



© CC du Pays Grenadois

BÂTIMENTS PRESENTIS POUR LES PROJETS D'HABITAT ALTERNATIF

5. Des actions mieux coordonnées et des projets ciblés pour les personnes âgées



Communauté de communes du Pays du Royans avec le CPIE Vercors

À l'initiative de la communauté de communes, le « Collectif partage » a été constitué en 2015 pour regrouper l'ensemble des acteurs travaillant auprès des personnes âgées. Il s'agissait de favoriser la coordination et la concertation entre tous ces intervenants. La DDmarche avait en effet pointé le besoin de s'appuyer sur les partenaires du territoire. Le collectif coordonne notamment les manifestations dans le cadre de la Semaine bleue (semaine nationale des personnes âgées).

Le Collectif va certainement déboucher à terme sur une Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'allocations familiales.

En 2016, une étude pilotée par le centre social, en lien avec la communauté de communes, a été réalisée sur les besoins des personnes âgées. Elle s'est appuyée sur une enquête, qui a recueilli un grand succès, car complétée avec les personnes concernées, lors de visites à domicile. Deux problèmes ont été mis en évidence : l'isolement social (y compris en maison de retraite) et l'accès à la mobilité (voir ce thème).

Une réflexion a également été engagée sur l'accès des personnes âgées à la culture : une nouvelle enquête à domicile est prévue en ce sens.



© CCPR



© CCPR

INITIATIVES DURANT LA SEMAINE BLEUE : GROTTES CHAUVET ET ÉCOLE DE SAINT-THOMAS EN ROYANS

6. Une réorganisation des grilles tarifaires des services pour s'adapter aux réalités locales



Communauté de communes du Pays de Revigny avec le CPIE de Meuse

Par sa dimension transversale, la DDmarche, qui permet de faire se rencontrer les différents services de la communauté, a mis en lumière des modalités tarifaires très dissemblables selon les services publics intercommunaux.

Ainsi, pour l'école de musique et les centres de loisirs, les tarifs étaient établis sur des bases très distinctes. Une révision majeure a été entreprise dès 2015 pour unifier les quotients familiaux. Elle s'est basée sur une analyse poussée des publics reçus, l'étude des coûts des services et des choix de la collectivité en matière d'aides sociales, en s'inspirant des exemples de collectivités voisines.

Les partenaires de la collectivité, la CAF et la MSA, ont participé à la réflexion et apporté leur expertise. Les nouvelles grilles sont plus adaptées aux réalités locales, alors que les deux montants de quotients familiaux pris en compte par la CAF reflètent moins la diversité des situations.

Une aide complémentaire a pu être attribuée pour des tranches dépassant les plafonds jusqu'ici pris en compte.

Et aussi...

La communauté de communes de la Vallée du Golo organise des concerts et soirées culturelles pour dynamiser les villages. La création de l'Office de tourisme intercommunal en décembre 2017 a permis de relancer de telles actions, alors que la période de fusion des intercommunalités avait mis la DDmarche en pause. Ces soirées réunissent environ 350 participants.

CONCERT DE CANTA ET FELÌ, LE 21/07/2018

VI. Eau : ressource et qualité



1. Une nouvelle compétence en matière d'assainissement individuel



Communauté de communes du Pays de Revigny
avec le CPIE de Meuse

En matière de protection de l'environnement, une réflexion a été engagée à la suite de la DDmarche sur la problématique des installations individuelles d'assainissement. Après la mise en place en 2010 du Service public d'assainissement non collectif (SPANC), un diagnostic de toutes les installations a mis en lumière un taux très important d'installations non conformes. Aussi, la compétence de la communauté a été complétée avec l'entretien et la conduite de travaux d'assainissement individuel et leur mise aux normes.

La collectivité attend maintenant l'approbation du schéma général d'assainissement en 2019 pour intervenir très concrètement. La moitié des villages pourront disposer de l'assainissement collectif : une réflexion sera organisée pour décider ensemble lesquels resteront ou non en assainissement individuel. La communauté veut accompagner les particuliers, d'autant que l'Agence de l'eau n'apporte plus d'aides financières. Il est envisagé de mettre en place une opération groupée, pour lancer un seul marché de travaux et obtenir des tarifs plus intéressants.



© COPARY

REPRISE D'UN REGARD



2. Une classe « eau » pour les élus



Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix avec une association locale

À l'issue du diagnostic des bonnes pratiques « développement durable » réalisé avec la DDMarche, une réunion a été organisée par la collectivité pour présenter aux élus la situation globale du cycle de l'eau sur le territoire. Il s'agissait d'une première étape de sensibilisation, par une meilleure connaissance de la ressource en eau. Suite à cela, les élus ont été invités à participer à une « Classe d'eau élus », soit cinq journées de travail sur le cycle de l'eau, organisées par le syndicat des eaux de l'Orge, à raison d'une journée par mois. Les journées combinaient présentations le matin et visites l'après-midi, et étaient centrées sur cinq thématiques : cours d'eau, eau potable, eaux usées, changement climatique, collectivités et politique de l'eau.

Une grande partie des élus ont participé ; chaque journée avait lieu sur une commune différente du bassin versant. Les classes eau étaient cofinancées par l'Agence de l'eau.

Les journées ont donné lieu à une production collective de fiches pédagogiques. Les participants ont été très satisfaits par la qualité des présentations et par la possibilité d'échanger directement avec les différents acteurs. Ils considèrent ce type de formation particulièrement bienvenue en début de mandat.



CLASSE EAU ÉLUS SUR LE TERRAIN

© CCDH



SENSIBILISATION AUX DÉGÂTS GÉNÉRÉS PAR LES LINGETTES

© CCDH

Et aussi...

La communauté de communes du Pays de Mormal va proposer aux habitants, à la suite des récents épisodes de sécheresse, une participation financière pour l'acquisition de récupérateurs d'eau dès 2019. La collectivité remboursera 50 % du coût, à concurrence de 50 euros maximum.

VII. Biodiversité



1. Un atlas de la biodiversité intercommunale



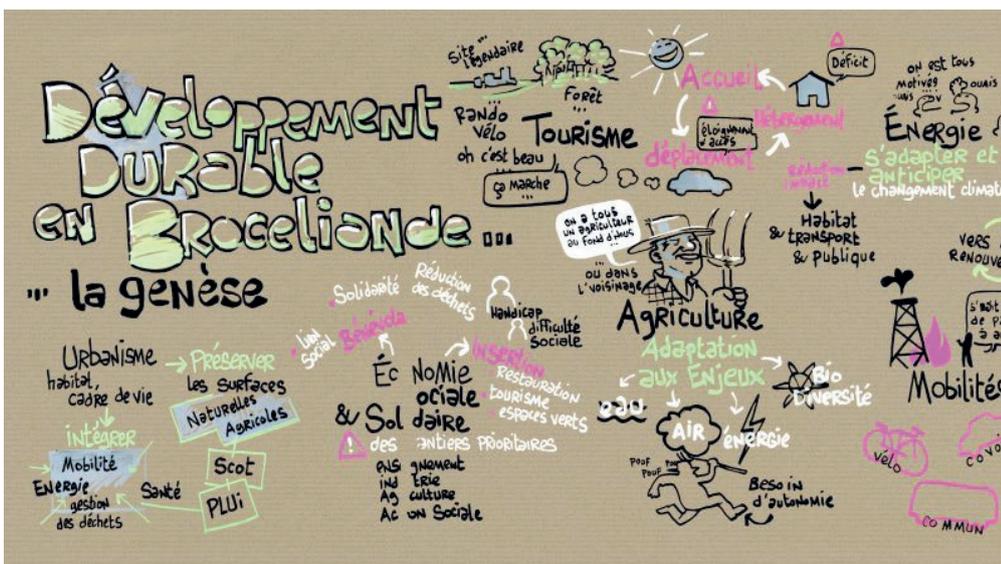
Communauté de communes de Brocéliande avec le CPIE Forêt de Brocéliande

La communauté de communes s'est saisie de l'opportunité de l'appel à manifestation d'intérêt de l'Agence Française pour la Biodiversité, pour la réalisation d'un « Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) », et s'investir ainsi dans ce domaine. Il s'agit, au-delà de la réalisation d'inventaires, de faire de la pédagogie, d'informer les habitants et de les impliquer dans des projets de sciences participatives en faveur de la biodiversité.

Un partenariat avec la station biologique de Paimpont - Université de Rennes 1, et le CPIE Forêt de Brocéliande (qui a accompagné la DDmarche), a été mis en place pour répondre à cet appel à manifestation d'intérêt. La station biologique a apporté son soutien technique et d'expertise au niveau de la biodiversité.

La communauté a mis en avant les actions lancées dans le cadre de la DDmarche pour crédibiliser sa candidature, justifier son investissement dans le développement durable et la cohérence de sa démarche.

Alors que la candidature de la collectivité n'a pas été retenue (suite à de très nombreuses candidatures pour peu d'élues), les élus et agents se sont réunis avec les partenaires en janvier 2019, pour repenser l'organisation et instaurer malgré tout une dynamique sur le territoire, en conservant notamment le volet « sensibilisation du public ».



FRESQUE RÉALISÉE LORS D'UN ATELIER PARTICIPATIF

2. Une véloroute pour découvrir la biodiversité



Communauté d'agglomération du Grand Verdun avec le CPIE de Meuse

La véloroute programmée dans le cadre de la DDmarche va relier sept villages sur 27 kilomètres. Elle suit un ancien chemin de halage, et permet de valoriser le patrimoine et la biodiversité locale. Inauguré au printemps 2019, le projet est mené en partenariat avec le CPIE de Meuse, qui a également accompagné la DDmarche. Une carte interactive, afin d'éviter la présence de panneaux, devrait être mise en service à destination des habitants ainsi que des touristes. Et pour mettre en valeur le site Natura 2000 qu'est la vallée de la Meuse, trois observatoires seront installés le long de la voie verte.

Ils présenteront trois milieux naturels : une zone humide, un méandre, une noue. Ce projet est également porté par le Conseil départemental.

Le chemin de halage reste propriété de Voies Navigables de France, avec qui la communauté de communes a passé une convention d'occupation.



AFFICHE DU RALLYE PHOTO NATURE



VOIE VERTE PRISE LORS DU RALLYE PHOTO NATURE

© Julie Auburtin

Et aussi...

La communauté de communes du Canton de Fresnes-en-Woëvre réalise un plan de paysage, conjointement avec la communauté de communes Côtes de Meuse. À la suite de la DDmarche, il est en effet apparu important de préserver et mettre en valeur les vergers, car beaucoup sont en friche, et de limiter l'expansion de grandes exploitations agricoles conventionnelles au détriment des plus petites. Les collectivités exercent une veille sur les parcelles mises en vente, un circuit touristique a été conçu avec une association de VTT pour une découverte de ces paysages, et une labellisation IGP Côtes de Meuse devrait voir le jour.

La collectivité conduit également un programme d'aménagement du cours d'eau du Longeau qui passe dans le centre-bourg. Des travaux ont été réalisés en 2014-2015 pour favoriser la biodiversité, comme une passe à poissons et des plantations pour favoriser des zones de fraie. Et la communauté réalise régulièrement des travaux d'entretien de ce cours d'eau.

Index des intercommunalités citées



Communauté de communes de la Basse-Zorn,

Bas-Rhin (67) - 7 communes, 17 000 habitants
DDmarche lancée en 2014, accompagnée
par le CPIE du Ried et de l'Alsace centrale

Communauté de communes de Brocéliande,

Ille-et-Vilaine (35) - 8 communes, 18 000 habitants
DDmarche lancée en 2016, accompagnée par
le CPIE Forêt de Brocéliande

Communauté de communes du Canton de Fresnes-en-Woëvre,

Meuse (55) - 32 communes,
5 000 habitants
Devenue communauté de communes du Territoire
de Fresnes-en-Woëvre depuis le 1^{er} janvier 2017
(même territoire géographique)
DDmarche lancée en 2012, accompagnée
par le CPIE de Meuse

Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix,

Essonne (91) - 11 communes,
26 300 habitants
DDmarche lancée en 2015, accompagnée
par l'association Sollicités

Communauté de communes de la Vallée du Golo,

Corse (20) - 17 communes, 3 364 habitants
DDmarche lancée en 2015, accompagnée par
le CPIE Centre Corse
Devenue communauté de communes Pasquale
Paoli après fusion en 2017 (42 communes,
6 200 habitants)

Communauté d'agglomération du Grand Verdun,

Meuse (55) - 26 communes,
28 400 habitants (fusion de 2 EPCI en
janvier 2015).
DDmarche lancée en 2015, accompagnée
par le CPIE de Meuse

Communauté de communes du Pays Grenadois,

Landes (40) - 11 communes,
8 000 habitants
DDmarche lancée en 2014, accompagnée
par le CPIE Seignanx et Adour

Communauté de communes du Pays de Mormal,

Nord (59) - 53 communes,
48 000 habitants
DDmarche lancée en 2015, accompagnée
par le CPIE Bocage de l'Avesnois

Communauté de communes du Pays de Revigny (COPARY),

Meuse (55) -
16 communes, 7 300 habitants
DDmarche lancée en 2012, accompagnée
par le CPIE de Meuse

Communauté de communes du Pays du Royans,

Drôme (26) - 13 communes,
7 870 habitants
DDmarche lancée en 2014, accompagnée
par le CPIE Vercors
Devenue communauté de communes du Royans-
Vercors au 1^{er} janvier 2017 (18 communes
et près de 10 000 habitants)

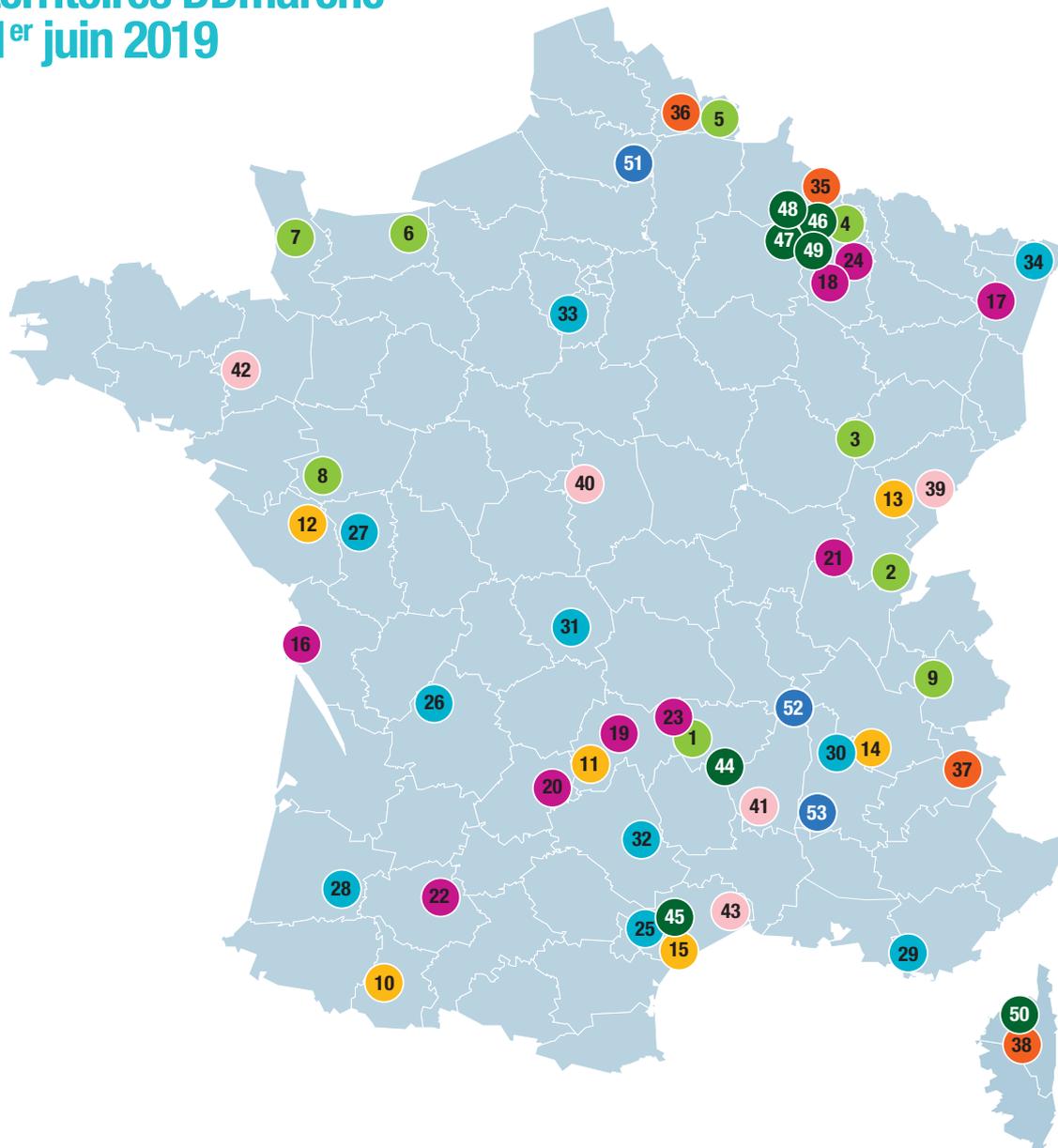
Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes,

Ardèche (07) - 15 communes,
9 100 habitants (fusion de 3 EPCI au 1^{er} janvier
2014)
DDmarche lancée en 2016, accompagnée
par Territoires Conseils (pas de CPIE local)

Communauté de communes de la Vallée de Villé,

Bas Rhin (67) - 18 communes,
11 000 habitants
DDmarche lancée en 2012, accompagnée
par le CPIE du Ried et de l'Alsace centrale

53 territoires DDmarche au 1^{er} juin 2019



Edre / Studiograph - WAT 2019



GÉNÉRATION 1 (2009/2010)

1. CC du Langeadois (43) et CPIE du Velay
2. CC Jura Sud (39) et CPIE du Haut-Jura
3. CC de la vallée de l'Ognon (70) et CPIE Vallée de l'Ognon
4. CC du Centre Argonne (55) et CPIE de Meuse
5. CA Maubeuge-Val de Sambre (59) et CPIE Bocage de l'Avesnois
6. CC Campagne et baie de l'Orne (14) et CPIE Vallée de l'Orne
7. CC du canton de Lessay (50) et CPIE du Cotentin
8. CC du Centre Mauges (49) et CPIE Loire Anjou
9. CC La Rochette-Val Gelon (73) et CPIE Savoie



GÉNÉRATION 2 (2011/2012)

10. CC de la Haute Bigorre (65) et CPIE Bigorre-Pyrénées
11. CC Cère et Rance en Châtaigneraie (15) et CPIE de Haute Auvergne
12. CC du Pays de Pouzauges (85) et CPIE Sèvre et Bocage
13. CC du plateau de Nozeroy (39) et CPIE du Haut-Doubs
14. CC du massif du Vercors (38) et CPIE Vercors
15. CA du bassin de Thau (34) et CPIE Bassin de Thau



GÉNÉRATION 3 (2012/2013)

16. CC du bassin de Marennes (17) et CPIE Marennes-Oléron
17. CC du canton de Villé (67) et CPIE du Ried et de l'Alsace centrale
18. CC du Pays de Revigny (55) et CPIE de Meuse

19. CC Cère et Goul en Carladès (15) et CPIE de Haute Auvergne
20. CC du Haut Ségala (46) et CPIE de Haute Auvergne
21. CC du canton de Cuiseaux (71) et CPIE Bresse du Jura
22. CC Cœur de Gascogne (32) et CPIE Pays Gersois
23. CC du Pays de Paulignat (43) et CPIE du Velay
24. CC du canton de Fresnes-en-Woëvre (55) et CPIE de Meuse



GÉNÉRATION 4 (2014/2015)

25. CC du Pays Saint-Ponais (34) et CPIE du Haut-Languedoc
26. CC Dronne et Belle (24) et CPIE du Périgord-Limousin
27. CC de Parthenay-Gâtine (79) et CPIE de Gâtine Poitevine
28. CC du Pays Grenadois (40) et CPIE Seignaux et Adour
29. CA Sud Sainte-Baume (83) et CPIE Côte Provençale
30. CC du Pays du Royans (26) et CPIE Vercors
31. CC Creuse Grand Sud (23) et CPIE des Pays Creusois
32. CC Lévézou-Pareloup (12) et CPIE du Rouergue
33. CC du Dourdannais en Hurepoix (91) et Association SoliCités
34. CC de la Basse Zorn (67) et CPIE du Ried et de l'Alsace centrale



GÉNÉRATION 5 (2015/2016)

35. CA du Grand Verdun (55) et CPIE de Meuse
36. CC du Pays de Mormal (59) et CPIE Bocage de l'Avesnois
37. CC du Pays des Ecrins (05) et CPIE de Haute Durance
38. CC de la Vallée du Golo (20) et CPIE Centre Corse



GÉNÉRATION 6 (2016/2017)

39. CC du Grand Pontarlier (25) et CPIE du Haut-Doubs
40. CC Vierzon Sologne Berry (18) et CPIE Brenne Berry
41. CC Pays des Vans en Cévennes (07)
42. CC de Brocéliande (35) et CPIE Forêt de Brocéliande
43. CC du Pays de Lunel (34) et CPIE APIEU Territoires de Montpellier



GÉNÉRATION 7 (2016/2017)

44. CC du Pays de Cayres-Pradelles (43) et le CPIE du Velay
45. CC du Grand Orb (34) et CPIE du Haut Languedoc
46. CC d'Argonne Meuse (55) et CPIE de Meuse
47. CC de l'Argonne Champenoise (51) et CPIE de Meuse
48. CC de l'Argonne Ardennaise (08) et CPIE de Meuse
49. CC de l'Aire à l'Argonne (55) et CPIE de Meuse
50. CC de l'Île-Rousse - Balagne (20) et CPIE Centre Corse



GÉNÉRATION 8 (2018/2019)

51. CC du Sud Artois (62) et CPIE Villes de l'Artois
52. Annonay Rhône Agglo (07) et CPIE Monts du Pilat
53. CC Dieulefit-Bourdeaux (26) et CPIE des Pays de Vaucluse



Sigles

ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
BRUDED	Bretagne Rurale et Rurbaine pour un développement durable
CC	Communauté de communes
CA	Communauté d'agglomération
CAF	Caisse d'allocations familiales
CCAS	Centre communal d'actions sociales
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
CPIE	Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
CTG	Convention Territoriale Globale
EHPAD	Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
IGP	Indication Géographique Protégée
MSA	Mutualité Sociale Agricole
OMS	Organisation mondiale de la santé
PAT	Projet Alimentaire Territorial
PCAET	Plan climat air énergie territorial
PNR	Parc Naturel Régional
SPANC	Service Public d'Assainissement Non Collectif
TEPCV	Territoire à énergie positive pour la croissance verte

Ce document a été coordonné et complété par Leslie Chaze, chargée de mission à Territoires Conseils Caisse des Dépôts, et Stéphanie Torrealba, directrice adjointe de l'Union nationale des CPIE.

Les enquêtes et les synthèses ont été réalisées par Katia Sigg, experte associée à Territoires Conseils.

Territoires Conseils et l'Union nationale des CPIE remercient l'ensemble des élus et leurs collaborateurs, ainsi que les CPIE, pour leurs précieuses contributions et la validation des textes.

Territoires Conseils – Banque des Territoires/Caisse des Dépôts
72 avenue Pierre-Mendès-France 75914 Paris cedex 13
01 58 50 75 75
www.banquedesterritoires.fr

Union nationale des CPIE
26 rue Beaubourg 75003 Paris
01 44 61 75 35
www.cpie.fr

banquedesterritoires.fr



| @BanqueDesTerr